

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1427

Artikel: Le citoyen et l'État deviennent étrangers l'un à l'autre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un sondage contesté: des spécialistes s'expriment

AMI-MARS, LA publication des résultats d'un sondage sur l'antisémitisme en Suisse a fait grand bruit. A l'analyse, la méthode utilisée montre des failles qui fragilisent les conclusions de cette enquête.

L'information a fait les gros titres de la presse – l'antisémitisme en hausse, des chiffres inquiétants, plus d'un million d'antisémites en Suisse – et les commentateurs n'ont guère pris la peine d'analyser la démarche et les résultats. C'est à la revue *Jüdische Rundschau* qu'on doit les premières critiques: le taux d'antisémites en Suisse se situe entre 7,5 et 9%, une proportion constante depuis plusieurs années. En cause, les critères choisis par l'institut GfS, chargé du sondage et de son analyse. Considérer que les Juifs utilisent à leur profit le souvenir de la Shoah, qu'ils disposent d'une influence trop importante et qu'ils sont plus loyaux à l'égard d'Israël que de la Suisse ne suffit pas à définir un antisémite. Sigi Feigel, président d'honneur de la communauté juive de Zurich, partage cette appréciation (*Tages Anzeiger*, 29 mars 2000): il s'agit là de préjugés, voire de réserves à l'égard des Juifs et non d'une attitude hostile. Lui-même se souvient que, collégien à Lucerne, il trouvait que l'Eglise catholique y exerçait une trop grande influence; il n'en a pas pour autant détesté les catholiques. L'important aux yeux de Sigi Feigel c'est qu'une écrasante majorité des personnes interrogées reconnaît la réalité de l'Holocauste; il estime qu'on doit en perpétuer le souvenir, à l'école notamment.

Peter Atteslander, un sociologue suisse qui a fait toute sa carrière en Allemagne, rappelle que, quelles que soient les sociétés, les individus ont toujours vécu avec des préjugés (*Neue Zürcher Zeitung*, 31 mars). Il s'agit là d'une manière de se prémunir contre l'inconnu et de renforcer la solidarité du groupe. Il y a plus d'un demi-siècle, un chercheur a même découvert dans la population américaine des préjugés négatifs à l'égard d'un peuple fictif. Il ne suffit donc pas de déceler des préjugés mais encore faut-il comprendre dans quel contexte ils se développent et quelle signification ils prennent dans la vie quotidienne.

A confondre l'expression d'idées reçues avec l'antisémitisme, on ne rend pas service à la lutte nécessaire contre toutes les formes de racisme. *jd*

sur le métier un nouveau programme exprimant la «rupture avec le capitalisme». Une petite commission, écrivains et intellectuels, se voulant la gauche du parti, planche et élabora. En trois ans, elle produit un énorme pavé.

L'autogestion comme solution

Quand le comité directeur en a connaissance, il reprend les choses en main et met au travail (décision, Congrès d'Interlaken) une commission plus équilibrée présidée par Peter Vollmer. Le texte sera approuvé à Lugano. Mais l'inspiration première a laissé de fortes traces, l'autogestion est présentée, sinon comme la solution unique, du moins comme un axe essentiel de réforme. D'où la tonalité anti-étatique.

A côté de l'influence autogestionnai-

re et libertaire s'observe aussi la persistance d'un courant marxiste où l'Etat est analysé comme le défenseur des intérêts de la classe dominante et de ses priviléges. Ces accents, voir nos citations, surprendront aujourd'hui où toute critique de l'Etat ou de la bureaucratie est considérée comme une main tendue à la déréglementation néo-libérale. Même si le programme de Lugano est dépassé sur bien des points, il a le mérite, sur le sujet de l'Etat, d'inviter la gauche à des contre-propositions offensives. Dans tous les cas, le croire étatique est un contresens.

Pour la petite histoire, rappelons qu'à Lugano Yvette Jaggi rapportait en français à côté de Vollmer et que Ruth Dreifuss participait à la traduction trilingue simultanée, prenant les relais avec endurance. *ag*

Le citoyen et l'Etat deviennent étrangers l'un à l'autre

«**P**ENDANT UN SIÈCLE, par ses luttes au sein et en dehors des institutions démocratiques, le mouvement ouvrier a forcé l'Etat, malgré l'opposition d'une bourgeoisie privilégiée, à prendre en charge toute une série de tâches sociales.

Mais l'Etat est aussi devenu le pouvoir qui soutient les intérêts de l'économie privée. Il est forcé d'assumer les coûts sociaux des entreprises à la recherche de profit et il les répartit ensuite sur l'ensemble de la population, sans donner à celle-ci un droit de regard. L'accroissement du poids de la fiscalité, les atteintes croissantes à la liberté des citoyens, les limites placées aux possibilités d'action politique, ainsi que la centralisation croissante d'une bureaucratie anonyme (résultat de la concentration des pouvoirs dans l'économie) conduisent les citoyens et l'Etat à devenir étrangers l'un à l'autre.

Les droits populaires, conquêtes naguère révolutionnaires, ont été dévalorisés: l'Etat n'est plus dirigé par le pouvoir démocratique des urnes, mais, de plus en plus, par un cartel et d'élites et de fonctionnaires liés aux forces du marché. La crédi-

bilité des institutions démocratiques est remise en cause.

Beaucoup de gens ont à juste titre l'impression que l'Etat limite leur liberté tout en les laissant livrés à eux-mêmes dans un grand nombre de circonstances importantes de leur existence (taux hypothécaires, fermetures ou déplacement des entreprises, protection des locataires, places de travail).

Le sentiment qui en résulte d'être privé de moyens d'action, d'être à la merci d'un Etat anonyme, rend abstentionnistes plus de la moitié de la population. Nos adversaires politiques en profitent pour accroître encore les priviléges dont ils disposent aux dépens des libérés et des conquêtes sociales naguère arrachées aux détenteurs du pouvoir.

La crise financière de l'Etat et son incapacité à utiliser efficacement les richesses privées en faveur du bien-être général mettent en danger les conquêtes sociales si chèrement acquises. L'Etat social doit être mis au service des citoyens en décentralisant l'administration et en la rapprochant des citoyens.»

PSS, Programme de 1982 (extrait).